

COMMUNAUTE DES ETATS SAHELO-SAHARIENS (CEN-SAD)
Secrétariat Général

3^{ème} REUNION DES MINISTRES CHARGES DES MINES
ET DE L'ENERGIE DES PAYS MEMBRES DE LA CEN-SAD
(Cotonou - 24 - 27 février 2007)

DISCOURS DU SECRETAIRE GENERAL
A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion des Ministres
chargés des Mines et de l'Energie
(Cotonou - 24 – 27 avril 2007)

Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Bénin,

Monsieur le Ministre des Mines et de l'Eau de la République du Bénin,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement du Bénin,

Mesdames et Messieurs les Chefs des Institutions de la République du Bénin,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales accréditées auprès de la République du Bénin,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation des pays membres de la CEN-SAD,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales partenaires,

Chers Invités,

Mesdames et Messieurs ;

Par la grâce de Dieu et la volonté des autorités béninoises, nous nous retrouvons aujourd'hui à Cotonou, dans le cadre de la construction de ce vaste édifice qu'est la Communauté des Etats Sahélo - Sahariens (CENSAD), précisément pour examiner les voies et moyens d'une gestion optimale et harmonisée des immenses potentialités minières et énergétiques dont recèlent les pays membres.

C'est donc avec une grande satisfaction que je prends la parole aujourd'hui à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture de la 3^{ème} réunion des Ministres chargés des Mines et de l'Energie des pays membres de la CEN-SAD que la ville de Cotonou, nous fait le plaisir d'abriter.

Mes premiers mots sont des mots de bienvenue à toutes les délégations dans cette belle et chaleureuse ville qu'est Cotonou, carrefour incontournable dans le processus de l'intégration africaine.

Je me dois ensuite d'exprimer au Président de la République, **Son Excellence Monsieur THOMAS YAYI BONI** et à travers lui, au Gouvernement et à l'ensemble du peuple béninois, notre satisfaction pour l'opportunité qui nous est offerte et notre gratitude pour l'accueil chaleureux et les bonnes dispositions prises pour mettre toutes les délégations dans les conditions optimales de travail et de réflexion

Mesdames et Messieurs,

Nous voici réunis autour de questions dont l'importance n'échappe à personne.

A cause des multiples et importants services qui lui sont liés, notamment en matière de santé, d'éducation, de communication, de production artisanale, etc., l'énergie occupe une place importante dans la classification de la consommation. Par exemple, il est généralement admis que l'électricité, de part son importance, constitue le critère essentiel de distinction entre le milieu urbain et le milieu rural.

Notre espace dispose de ressources énergétiques abondantes: pétrole, charbon, électricité d'origine hydraulique, gaz naturel, biomasse et autres sources d'énergies renouvelables. Cependant, ces ressources sont inégalement réparties et souvent très éloignées des centres à forte demande.

Les ressources énergétiques commerciales demeurent sous-exploitées et ses infrastructures commerciales (gazoducs, réseaux de transport et de distribution d'électricité) ne permettent pas de fournir aux consommateurs des services fiables, abordables et efficaces. La mise en valeur du potentiel d'échange d'énergie à travers la région CEN-SAD est essentielle pour garantir un approvisionnement suffisant et durable en énergie commerciale et une utilisation rationnelle de nos ressources.

Si nous nous penchons un peu sur la situation énergétique, nous constatons que notre région est un exportateur d'énergie grâce une production à la hausse et une faible consommation d'énergie commerciale. Malgré l'abondance des ressources énergétiques, notre part dans la consommation mondiale d'énergie commerciale est très faible (moins que 3%).

Nos efforts pour garantir une source d'énergie abondante et bon marché dans notre région devraient mettre l'accent sur la rationalisation de la distribution territoriale des ressources énergétiques par la biais de notre communauté qui fournirait un cadre d'approche pour une véritable coopération en la matière.

Mesdames et Messieurs,

Au Plan minier également il y a un paradoxe. En effet nos pays disposent d'importantes réserves allant de l'uranium du Niger, au pétrole et au gaz naturel de la Libye, du Nigeria, du Tchad, l'or du Mali et du Burkina etc.

Pour ce sous-secteur minier, malgré une relative inactivité, plusieurs pays ont adopté une nouvelle législation moderne ainsi que des politiques fiscales adéquates concernant l'exploitation minière. Ces nouvelles législations ont contribué à une accentuation de l'exploitation, à l'ouverture de nouvelles mines et la production de minerai.

A ce jour les efforts d'intégration et de coopération régionale n'ont pas réussi à atteindre leurs objectifs à cause particulièrement :

- du manque d'institutions régionales et de mécanismes de mise en valeur des ressources minières,
- de l'inexistence d'infrastructures de soutien pour la recherche et le développement
- de la faiblesse de la circulation de l'information
- de la rétention d'informations et de la concurrence entre pays et entreprises privées

A cela s'ajoute que très peu d'efforts ont été déployé pour harmoniser les politiques (notamment en matière d'investissement et de cadres fiscaux), les lois et les règles de l'exploitation minière et pour adopter des normes de sécurité et environnementales communes.

Par l'échange d'expériences et par la coopération dans le domaine de la recherche et l'exploitation minières, nous devons faire en sorte que nos ressources minières profitent d'abord à nos pays et à nos populations et non à ces en réaffirmant notre souveraineté face à ces multinationales qui n'ont pour seules motivation que la recherche du profit rapide.

Pour ce faire, des centres de recherche communautaire doivent être envisagés. Aussi, me paraît-il opportun de soumettre à votre réflexion la possibilité de mettre en réseau tant les services miniers nationaux que les exploitants miniers de notre région pour aboutir à la création d'un véritable marché des produits miniers de notre région qui sera capable d'influer sur le cours international de ces matières.

Mesdames et Messieurs,

L'heure est venue de doter la CEN-SAD d'un plan de développement en matière d'énergie et des mines qui va s'inscrire en droite ligne du plan d'orientation pour le développement économique et social, dont l'objectif principal est l'avènement d'une économie compétitive en vue d'un développement humain durable avec l'éradication de la pauvreté en mettant un accent particulier sur la nécessité de disposer d'infrastructures dans le secteur de l'énergie et des mines capables de soutenir efficacement les activités économiques.

Dans la dynamique amorcée par la CEN-SAD, ce plan vise la consolidation des acquis aux plans institutionnels, organisationnels et financier avérés dans certains pays de l'espace.

Il se veut aussi un appui à l'intégration régionale et la promotion d'une plus grande participation du secteur privé dans le financement des investissements et la gestion des infrastructures.

Je me réjouis de la tenue de cette réunion qui permettra à la CEN-SAD d'adopter ce plan communautaire de développement du secteur de l'énergie et des mines.

Pour y parvenir il vous revient, d'amender le projet qui vous est soumis et de faire du programme d'Action notre feuille de route pour les années à venir. Ce programme d'Action s'articule autour des axes tels que les hydrocarbures, l'électricité, les mines et les énergies renouvelables.

En effet si les sources conventionnelles d'énergie focalisent l'attention et mobilisent les ressources, elles ne sont pas pérennes et entraînent souvent des conséquences écologiques. L'espace sahélo saharien étant, par nature, un espace écologique fragile et dans le même temps suffisamment pourvu en sources d'énergies renouvelables (vent, soleil, etc.), il est aujourd'hui indiqué que les efforts s'accroissent pour permettre le développement de ce sous-secteur porteur de beaucoup d'espérance.

L'occasion doit être saisie pour procéder à un large échange d'expérience et de connaissances dans le domaine de la maîtrise des énergies renouvelables (bioénergies, centrales solaires de grandes puissances) afin de permettre une diffusion des moyens les plus performants et moins coûteux.

Compte tenu des opportunités offertes par les énormes dont dispose notre communauté en matière d'énergies renouvelables, l'UNESCO dont je salue ici la présence en tant que partenaire stratégique, sur demande du Secrétariat général avait effectué une étude sur les énergies renouvelables qui a abouti à l'élaboration du programme GREET (Global Renewable Energy Education and Training program).

La mise en application du programme GREET sur les énergies renouvelables pour lequel des requêtes ont été adressées à différents partenaires bilatéraux entre dans ce cadre pour la formation à plusieurs niveaux de responsables impliqués dans la gestion de l'énergie.

Il est en effet constaté que l'espace CEN-SAD est doté d'un potentiel énorme d'énergies renouvelables dont l'exploitation est à peine commencée. Les principales formes d'énergies renouvelables concernent notamment l'hydroélectricité, l'énergie solaire, l'énergie éolienne et la biomasse.

Je rappelle ici une des recommandations de notre 2^{nde} session relative à la célébration de la journée de l'énergie solaire et vous demande d'inscrire cette manifestation dans vos agendas respectifs. Pour les prochaines journées, il vous revient de faire participer le plus de partenaires pour que l'impact escompté soit encore beaucoup plus important.

Mesdames et Messieurs,

Dans le domaine des interconnexions électriques, les nombreux succès rencontrés me permettent de suggérer qu'un accent particulier y soit mis pour compenser dans l'urgence les déficits dans certains pays membres.

Le taux d'accès à l'électricité de la population dans les pays de la région CEN-SAD est très faible et est estimé à environ 19 % de la population. De manière générale, ce taux déjà faible est encore difficile à maintenir vu le taux de croissance de la population. L'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord sont les parties du monde où le nombre des personnes n'ayant pas accès à l'électricité est en progression.

L'électrification rurale doit être considérée comme une priorité si nous voulons atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Conscient de cette situation la 1^{ère} conférence des Ministres Africains de l'Energie a décidé de créer un Fonds Africain de l'Electricité comprenant un guichet spécifique dédié à l'électrification rurale

A cet effet, les autorités du Burkina Faso ont élaboré un projet de Termes de Référence sur l'étude prospective des interconnexions électriques dans l'espace CEN-SAD qui pourront profiter au monde rural. Cette rencontre est l'occasion pour examiner ces Termes de Référence et les approuver.

Je profite de cette occasion pour lancer un appel à nos partenaires de la CEDEAO, de l'UPDEA, et de l'AFREC pour le renforcement des relations de coopération étroite déjà existantes entre nos institutions pour une vision commune en vue de l'élaboration de politique et stratégie complémentaires

Pour ce qui est des hydrocarbures, il convient d'orienter la réflexion vers les moyens d'accroître la production et vers une meilleure distribution dans l'espace sahélo saharien. La création d'un fonds de solidarité pour appuyer les pays non producteurs avec la flambée des prix du baril de pétrole constitue à cet effet un projet phare sur lequel il vous revient de vous prononcer.

A la création de ce fonds, il faut ajouter la construction d'oléoducs et de gazoducs. Il nous revient en parlant de ce fonds de féliciter le guide de la révolution du grand EL FATEH, le Frère MOUAMMAR AL KHADDAFI qui a eu la sagesse de proposer ce projet de solidarité à ces pairs africains.

Mesdames et Messieurs,

Je formule le vœu qu'au sortir de cette réunion nous puissions recommander aux instances de notre Communauté des propositions qui seront transformées en décisions applicables pour le bénéfice des populations de l'espace sahélo saharien.

C'est sur cette note d'espoir que je termine mon propos en souhaitant que la présente réunion soit couronnée du succès escompté et vous remercie de votre aimable attention.

WA SALAM.